

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 505

présenté par
M. Studer et Mme Bergé
à l'amendement n° 318 (Rect) de M. Corceiro

ARTICLE 4

Retiré avant publication.